



NEWSLETTER

Banque Alimentaire de la Province de Liège asbl

Le Mot du Président

Chers amis bénévoles de la BAL et des associations partenaires,

Au moment où vous lirez ces lignes, la collecte Colruyt s'achèvera. Après deux années décevantes, nous espérons que l'édition 2025 s'avèrera plus encourageante et qu'elle redonnera aux bénévoles à l'entrée des magasins l'enthousiasme nécessaire pour accomplir cette mission souvent ingrate. Nous sommes heureux que notre « association-mère », la Fédération belge des Banques alimentaires, ait décidé de « récompenser » les associations qui auront fourni un effort pour inciter des bénévoles à participer aux collectes. Nous espérons qu'entretemps les incitants financiers proposés par notre Fédération vous seront bien parvenus.

En ce qui concerne les produits FSE+ (ex-FEAD), vous avez sans doute déjà entendu parler du fait que nous devons « resserrer les boulons » dans le domaine des cessions de denrées entre associations. Le Service Public de Programmation de l'Intégration Sociale, qui gère l'octroi de ces denrées financées par l'Union Européenne, nous a rappelé que

toutes les cessions entre associations devaient être soumises à son approbation préalable. Il sera dès lors inutile dorénavant de demander à la BAL de donner cette autorisation, nous devrons vous renvoyer vers ce Service Public de Programmation. La procédure à suivre est détaillée dans les documents en ligne du SPP de l'Intégration Sociale (SPP-IS).

Une bonne nouvelle nous est enfin parvenue de la Ville de Liège et de la Région Wallonne. Le permis d'urbanisme relatif à l'agrandissement de notre entrepôt de la Rue de la Tonne vient de nous être accordé. Nous pourrons dès lors bientôt entamer les travaux visant à étendre le bâtiment vers l'arrière et vers la gauche de la façade, un agrandissement qui nous permettra à terme de faire revenir la distribution des produits FSE+ à notre entrepôt central de Rocourt et d'améliorer la gestion de nos palettes de produits surgelés.

Je ne voudrais pas terminer ce message sans exprimer ma profonde gratitude à tous les bénévoles de la BAL pour le dévouement formidable dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

A tous, bénévoles de la BAL et amis des associations partenaires, tous mes souhaits de bonnes vacances d'été, au plaisir de vous revoir dès le début du mois d'août !

Bruno Nève





La Ville de Liège autorise l'extension de notre bâtiment

La Ville de Liège autorise l'extension de notre bâtiment

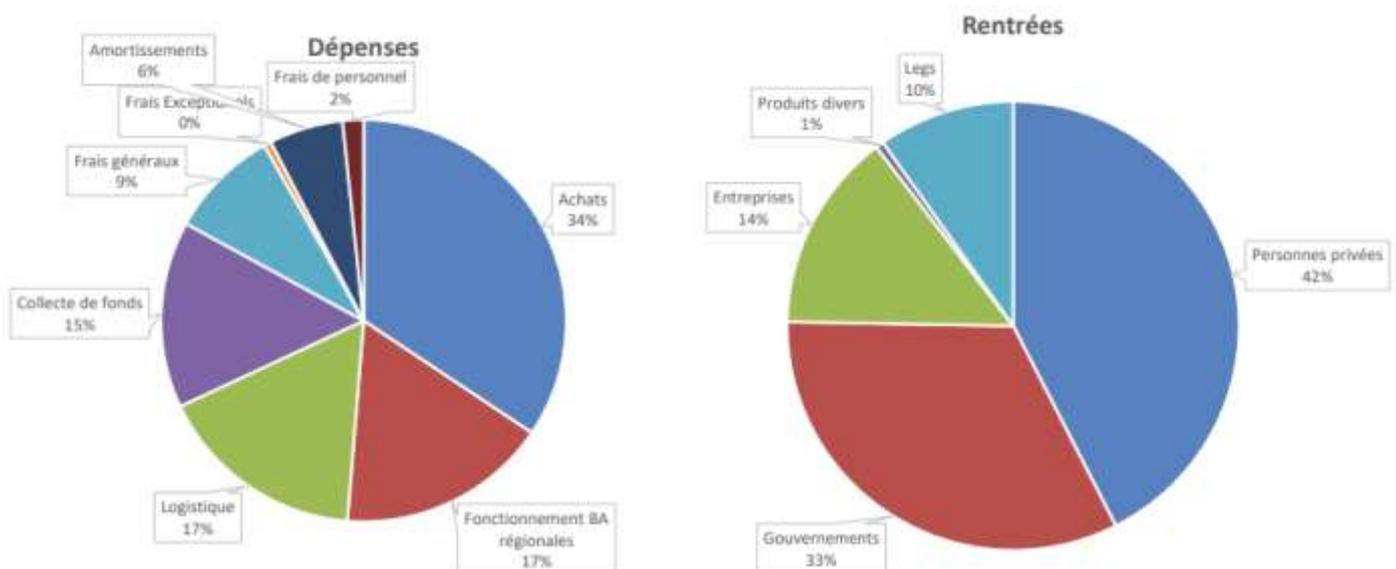
Après plusieurs discussions avec les autorités compétentes, nous venons de recevoir le feu vert pour la construction de l'extension de notre bâtiment. Ceci nous permettra un agrandissement significatif de notre surface de stockage au sol de 385 m², soit un accueil de pas moins de 75 palettes supplémentaires. Cet agrandissement signifie également la possibilité de rapatrier le FEAD sous le même toit et ainsi de rationaliser le travail au sein d'une même entité.

Pour accentuer l'ergonomie du nouvel espace, une porte piétonne et un volet d'une largeur de 2,4m permettront un accès à la route située à l'arrière du bâtiment. Un espace de chargement des batteries des engins électriques sera également installé. Tout ceci sans oublier la mise en place d'une nouvelle chambre de congélation de 95m², destinée à servir de tampon pour les marchandises en partance pour la distribution tout en pouvant contenir une mixité maximale de produits disponibles. Un sas de travail, qui servira d'attente pour les marchandises en vue de leur chargement, est prévu à l'avant de la chambre de congélation.

L'envoi des cahiers de charges et la sélection d'entreprises devraient avoir lieu d'ici août prochain, le timing du début des travaux restant à déterminer en fonction des possibilités des entreprises choisies. Idéalement, nous pourrions espérer prendre possession des extensions fin de cette année mais, pour rester réaliste, tablons plutôt sur le premier trimestre 2026.

Fédération Belge des Banques Alimentaires (F B B A) - Chiffres 2024

Pour la première fois en quatre ans, les rentrées ont diminué de 283.000 €. Cette diminution est compensée par une augmentation des dons directs de 112.000 € de la part de petits donateurs, et une année excellente pour les legs (+780.000 €). D'autre part, les rentrées provenant des entreprises et des actions commerciales ont diminué de 370.000 €, suite à une réduction générale des dons. Notons une augmentation importante des subventions pour frais logistiques (569.000 €), suite à la hausse du volume distribué des produits provenant du FSE+. Les dons reçus par l'intermédiaire des Banques alimentaires ont suivi la diminution générale des dons avec -162.000 €. L'augmentation des dépenses est surtout la conséquence de l'augmentation des achats de 282.000 €. Malgré une diminution de 276.500 € par rapport à 2023, le bénéfice à affecter pour 2024 s'élève à 484.610 €.



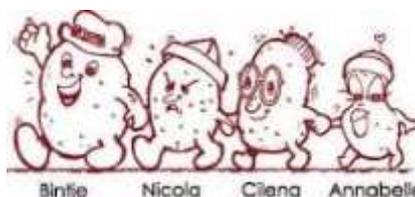
Situation des Denrées



Fin de la seconde décade de mai, le total expédié vers les associations (denrées "sèches", frais, surgelé) s'élève à 603 tonnes, en augmentation par rapport aux expéditions à la même date en 2024 (582 tonnes). Ceci est la conséquence, malgré un "allègement" des denrées sèches, de la profusion de légumes et de fruits frais offerts par la Fédération, la

Banque du Limbourg, des donateurs locaux et de grossistes tels Greenyard et la criée BelOrta. N'oublions pas que cette profusion génère une charge de manutention importante, assumée dans la bonne humeur tant le lundi que le mardi. Subsiste un point noir dans cette situation : le manque de bacs pour effectuer le reconditionnement qui génère une surcharge de travail dans de mauvaises conditions le mardi. Il est donc très important que les associations nous restituent TOUS nos bacs le plus rapidement possible (au plus tard lors de l'enlèvement suivant), ces bacs étant destinés uniquement à rendre l'enlèvement des denrées à la BAL plus facile et plus rapide.

Cette année, quelques nouveaux fournisseurs auprès desquels nous avons réalisé des achats de denrées sont à signaler : Ferme de Waroux, Les pâtes de Frangines, Die kleine Milch-Manufaktur, Fromagerie Biologique de Vielsalm.



Que représente l'aide alimentaire pour un ménage ?

En tenant compte de la répartition par âge et par sexe, on peut calculer quels sont les besoins alimentaires de base des plus de 30.000 bénéficiaires de la BAL

En rapportant à ces besoins la valeur nutritionnelle des denrées distribuées en 2024, on peut estimer que l'aide alimentaire de la BAL pourvoit à près du quart des besoins des bénéficiaires. Cela permet de réduire d'autant les dépenses consacrées à l'alimentation.

Par an cela représente pour chaque ménage une économie de plus de **600€** par personne.

En effet, si on estime en Wallonie à 250€ par mois le budget nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires d'une personne, on peut déduire qu'avec l'aide alimentaire, chaque bénéficiaire peut faire une économie de plus de 654€ par an (les eaux et sodas ainsi que les « non food » exclus).

Enfin, même s'il est aléatoire de chiffrer la quantité de repas que représente l'aide alimentaire, il est possible d'estimer que 200 repas par personne ont été fournis en 2024, soit plus ou moins 4 repas complets par semaine.



La Sécurité à la BAL, ça compte !



Bravo à tous, mais restons vigilants...

être concentré au travail demeure la clé de ce succès.

J'en profite pour vous informer que conformément à la loi un « **Registre de faits de tiers** » est disponible auprès de notre secrétariat.

Lorsqu'un bénévole estime être victime de violence ou de harcèlement de la part d'un tiers, il doit pouvoir inscrire une déclaration dans ce registre.

Cela ne concerne pas nécessairement un collègue proche mais toute personne avec laquelle le bénévole est en contact par exemple lors de la distribution de denrées au sein de la BAL ou dans une association : cela permettra à la BAL de réagir et d'éviter la récurrence de tels faits.

CRASH **2** ans
NOT ACCIDENT



Collectes 2024 — 2025

Les Collectes Colruyt et Delhaize de 2024 ont rapporté des sommes importantes : quelques 502.000 € pour l'ensemble de la Belgique.

Pour cette édition 2024, 30% des dons récoltés sont reversés aux associations participantes au prorata des heures prestées.

Les 30 % alloués à la Banque Alimentaire de Liège s'élèvent à 14.181,60 € pour les 2 enseignes.

Les sommes reversées aux associations varient entre 6,84 € et 760,66 €.

Le dévouement des bénévoles des associations n'est pas proportionnelle au nombre de bénéficiaires; seule la motivation des uns et des autres est importante et est, ici, récompensée.



DELHAIZE

colruyt
prix · qualité

**NE PAS
OUBLIER!**

Chère Association,

N'oubliez pas de nous informer des toutes modifications dans vos coordonnées, personnes responsables, adresses mail et autres... des informations importantes pourraient ne pas vous parvenir.

FSE + (Anciennement FEAD)



Save
the
Date

A la rentrée, une séance d'information sera programmée au sein de la BAL concernant les aides alimentaires du SPP-Is, FEAD—FSE+.

Cette séance d'information portera sur les thèmes suivants :

- * Demande d'agrément
- * Conditions d'accès
- * Règlement de la Campagne 2026
- * Nouveau mode de fonctionnement BAL—FSE+
- * Programme Food IT pour association
- * Question / Réponse

Pour tout renseignement au sujet de cette séance d'information,
n'hésitez pas à nous contacter : secretaire@baliege.be—04 337 92 92



Cofinancé par l'Union européenne

Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)

Fonds social européen plus (FSE+)

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Appel à nouveaux bénévoles

Nous recherchons ...

Chauffeur-livreur de surgelés, Préparation du café,
Nettoyage des locaux, Préparation des fruits et légumes,
Rangement, Manipulations au clark, Préparation de pa-
lettes, Gestionnaire d'entrepôt, Magasinier, Accueil des
associations,
Etc...

Lundi après-midi, mardi après-midi, mercredi matin, jeudi
matin, jeudi après-midi, vendredi matin... Etc

Quelles sont vos disponibilités et vos préférences ?
Contactez-nous au 04 337 92 92— secretaire@baliege.be

Découverte d'une association : La plateforme Réveral à Verviers



Quatre ans après la création du Relais Social de Verviers en juin 2004 apparaît Réveral, le nom donné au Réseau Verviétois d'Accompagnement Alimentaire. Son objectif : garantir un travail de réseau dans le domaine de l'aide alimentaire. Cette initiative résulte d'une large réflexion lancée par les divers acteurs sociaux engagés en région verviétoise : « Cet état des lieux a permis de dégager plusieurs pistes pour tenter de combler les lacunes ou du moins les faiblesses constatées dans divers domaines, » explique Dominique Brennenraedts, assistante sociale et référente du projet depuis près d'une dizaine d'années. « Concernant plus précisément l'aide alimentaire, il est apparu indispensable d'en améliorer l'organisation sur le terrain. C'est ainsi qu'est né Réveral. »

Une équipe de travailleurs sociaux (quatre équivalents temps plein) assure le contact avec les associations partenaires et s'efforce d'identifier avec elles les éventuels soucis... afin d'y apporter des solutions, bien entendu. Par ailleurs, trois magasiniers – épaulés ponctuellement par des jeunes porteurs de handicap, dans le cadre d'une col-



laboration avec l'APEM-T21 – gèrent le stock de vivres et de produits livrés par le FSE+ (Fonds Social Européen) et la Banque Alimentaire de la Province de Liège. En parallèle, Réveral récolte les invendus dans vingt grandes surfaces et chez un grossiste, tout en s'inscrivant dans l'opération "Verviers, ma Ville...solidaire" organisée en fin d'année. Notons encore qu'une épicerie sociale fonctionne depuis juillet 2019, en partenariat avec le Resto du Cœur de la cité lainière.



Coordonnées :

rue de La Calamine, n°52 - 4801 Stembert

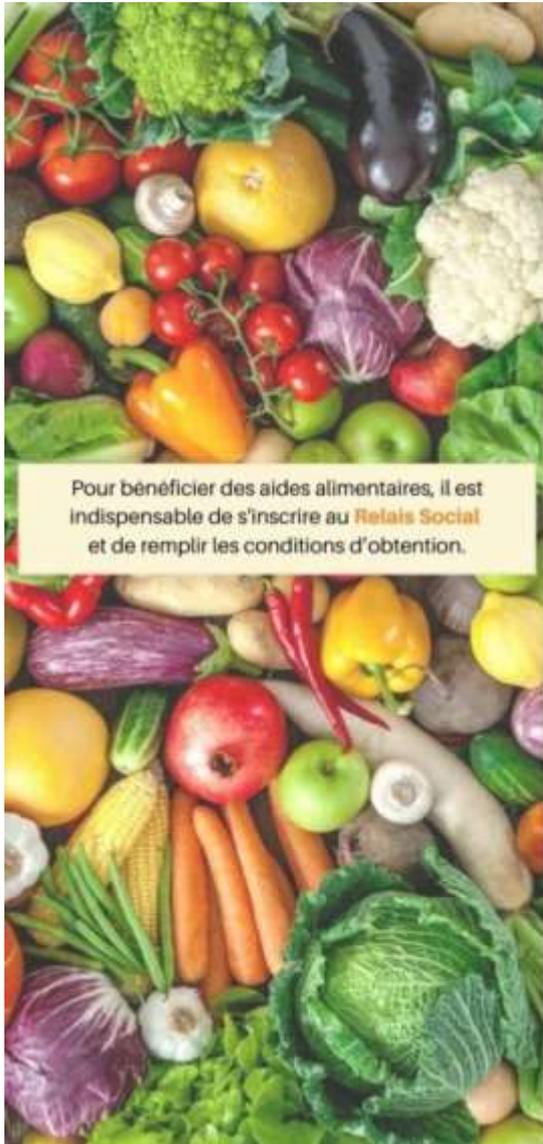
tél : 087.31.03.15

relais.social.verviers@skynet.be

www.relais-social-verviers.be



**Le Pôle Alimentaire
du RSUV**



Pour bénéficier des aides alimentaires, il est indispensable de s'inscrire au **Relais Social** et de remplir les conditions d'obtention.

Quelques chiffres permettent de situer le niveau des activités de Réverval. Durant l'exercice 2024, plus de 400 tonnes de marchandises ont transité par le centre de stockage de la rue de la Calamine à Stembert avant d'être distribuées – voire livrées – aux opérateurs partenaires. Ceux-ci ont pu constituer environ 30.600 colis alimentaires et le nombre de bénéficiaires a dépassé les 4500 personnes (1649 ménages soit 2241 adultes et 2267 enfants) : « Ce total demeure assez stable ces dernières années », note encore Dominique Brenne-raedts.



EN BREF

Opérateurs partenaires (volet alimentaire) : Entraide Verviers-Est // Conférence Vincent-de-Paul Pepinster // Conférence Vincent-de-Paul Stembert // Entraide Verviers-Centre // Relais Saint-Joseph // Disons Solidarités // Entraide Vincent-de-Paul Spa // Entraide Vincent-de-Paul Aubel // Entraide Vincent-de-Paul Theux // Resto du Cœur (repas).

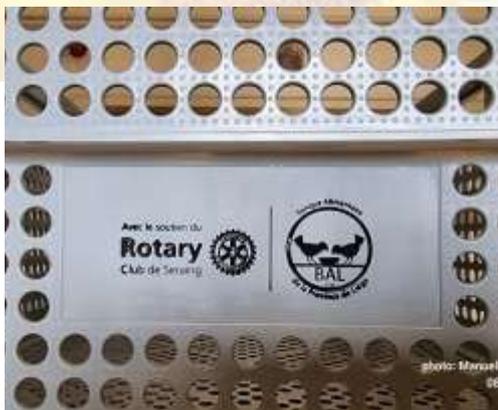
Enseignes commerciales partenaires : Delhaize Heusy // Delhaize Verviers // Proxy Delhaize Petit-Rechain // AD Delhaize Andrimont // AD Delhaize Pepinster // Colruyt Heusy // Colruyt Verviers // Colruyt Eupen // Colruyt La Calamine // Bio Planet Verviers // Intermarché Dison // Intermarché Herve // Intermarché Heusy // Aldi Heusy // Aldi Battice // Aldi Pepinster // Aldi Dison // Carrefour Market Aubel // Carrefour Market Verviers // Société Argifrai.





Le Rotary Club de Seraing offre 50 bacs à denrées

Le 8 mai dernier, ce fut un plaisir de recevoir à la BAL une délégation de rotariens de Seraing emmenée par la présidente Delphine Hogenboom, venue nous présenter une cinquantaine de bacs gris offerts par leur section. (Pour rappel, Delphine est la fille de Jean Paul Hogenboom, qui avait coordonné les efforts des clubs Rotary de Liège pour nous offrir notre superbe camionnette Mercedes Sprinter.)



Ces bacs neufs seront d'une grande utilité pratique lorsqu'il s'agira de distribuer tous types de produits à nos associations et sont repérables grâce à leur marquage noir. Après une visite des installations de la BAL, la conversation à propos de nos projets respectifs s'est poursuivie autour d'un verre d'amitié. Nous remercions chaleureusement le Rotary de Seraing pour ce dernier don généreux, qui ne fait que confirmer les précieux liens mutuels établis à l'occasion du don de la camionnette et que nous comptons encore développer à l'avenir.

Conseil d'Administration de la BAL - Nouveaux Membres



Isabelle Dubois (intégration des volontaires, FEAD) a été institutrice primaire et professeur dans le degré supérieur, pendant 38 ans à Chaudfontaine.

Louis Breuls de Tiecken (coordination achats) : Ingénieur civil en aérospatial de l'ULG et MBA de l'INSEAD, **Louis** a œuvré soit comme directeur, soit comme expert pendant plus de 40 ans dans la gestion d'entreprise, en particulier dans le secteur hospitalier tant en Belgique qu'en France.

Philippe Dewé (préparation de produits) a travaillé pendant plus de 30 ans dans le domaine bancaire, département "Crédits".

Benoît Laloux (chargé de comptabilité) a été auditeur interne du TEC, a exercé des mandats d'administrateur au sein de l'Institut Belge de l'Audit Interne et de l'Union Internationale du Transport Public (UITP) et reste administrateur de l'Union Francophone de l'Audit Interne.

**Vous recherchez une association ?
Consultez notre site internet :**

www/foodbank-liege.be



Fermeture de la BAL 2025

**Pour la période d'Été :
Du 14 au 27 juillet 2025
inclus**

**Pour la période d'Hiver :
Du 22 décembre 2025
au 4 janvier 2026 inclus**

Jours Fériés Légaux du 2ème semestre 2025 :

Lundi 21 juillet : **Fête Nationale**
Vendredi 15 août : **Assomption**
Samedi 1er novembre : **Toussaint**
Mardi 11 novembre : **Armistice**
Jeudi 25 décembre : **Noël**

**La Banque Alimentaire de Liège sera
fermée du 14 juillet au 27 juillet inclus**

Réouverture le lundi 28 juillet

Nouveaux bénévoles

Depuis décembre 2024, nous avons accueilli :

Raymond Heuchamps - François Demaret - Pierre Lucas

Bienvenue à vous tous !

Contact

Editeur responsable :

Banque Alimentaire de la province de Liège asbl
Rue de la Tonne 80 c — 4000 LIEGE
BCE : 434 142 009

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE